

« Internat d'excellence de Sourdun »

Projet porté par le rectorat de Créteil
Évalué par l'École d'Économie de Paris

Le projet

Depuis 2009, chaque académie a la possibilité de créer des internats d'excellence dans des collèges et lycées, où les élèves sont accueillis et hébergés tout au long de la semaine. En plus des cours, ils bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé : révision des cours, travail personnel, activités sportives et culturelles, etc.

Sur la base du volontariat, ces établissements s'adressent aux élèves qui souhaitent changer de cadre de vie pour réussir leurs études et notamment ceux qui rencontrent des difficultés sociales, économiques ou familiales.

De manière générale, les élèves sont sélectionnés sur candidature (déposée par la famille ou l'établissement d'origine de l'élève) et validés par une commission de recrutement. L'internat de Sourdun situé en Seine-et-Marne, dans l'académie de Créteil, est le premier à avoir ouvert ses portes.

En 2010, le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, a participé au financement d'une évaluation par l'École d'Économie de Paris. Le choix s'est porté sur une évaluation randomisée contrôlée mesurant les effets de la scolarité à l'internat d'excellence de Sourdun. Concrètement, un tirage au sort a été effectué sur la base des candidatures effectuées.

Au total, 258 élèves ont été admis en 2009 et 2010 parmi 395 candidats. Ainsi, les 137 élèves non admis ont constitué le groupe « témoin » de l'évaluation, pendant les deux années qui ont suivi le dépôt de candidature.

Le public :

- 395 élèves candidats à Sourdun
- 179 élèves de la cohorte recrutée en 2009
 - 216 élèves recrutés en 2010

La méthode d'évaluation :

Expérimentation aléatoire avec la constitution de deux groupes :

- un groupe d'internes de Sourdun
- un groupe d'élèves témoins
- recours à un tirage au sort pour la constitution des échantillons

Outils d'évaluation :

*questionnaires en ligne auprès des élèves remplis pendant les heures de classe

- un an puis deux ans après le tirage au sort
- évaluation des compétences en français et mathématiques
- passation des questionnaires dans 55 établissements pour les élèves « témoins »

*questionnaires auprès des parents par téléphone

- durée de 30 minutes en moyenne
- passation un an puis deux ans après le tirage au sort
- questionnement relatif au profil, aux motivations, aux perceptions sur la scolarité de leurs enfants et leurs ambitions

*coût du projet : 154 000 euros/an pendant trois ans et demi

LES ENSEIGNEMENTS

Afin de mesurer les effets de l'internat, la situation des élèves (internes et issus du groupe témoin) a été comparée un an et deux ans après le tirage au sort. Dans la mesure où ces deux groupes sont initialement identiques, les trajectoires des élèves et leurs résultats scolaires peuvent attester de l'impact de l'internat. En effet, la situation des élèves témoins est représentative de celle qu'aurait connue les internes s'ils n'avaient pas été admis à Sourdun.

De manière générale, le dispositif bénéficie davantage aux élèves d'origine modeste et de niveau scolaire intermédiaire : **un peu moins de la moitié d'entre eux sont boursiers** (soit le double de la moyenne nationale), **un tiers d'entre eux appartiennent à une famille monoparentale**, et **leurs parents sont plus nombreux à être au chômage que ceux des autres élèves de l'académie de Créteil**. Ce sont des élèves « assez bons » comparativement aux élèves de l'académie, mais des élèves « intermédiaires » par rapport au niveau national.

Au global, les travaux menés mettent en exergue des résultats relativement favorables de l'internat de Sourdun, notamment sur le cadre général et les conditions d'apprentissage, ainsi que sur l'acquisition des connaissances et compétences des internes.

Des conditions d'apprentissage favorables, favorisant l'assiduité des élèves

Comparativement aux établissements témoins, **la présence des élèves est plus régulière** à Sourdun où ils sont trois fois moins nombreux à déclarer s'absenter en cours. En proposant un cadre plus formalisé, plus de sorties culturelles (en moyenne, les internes de Sourdun ont participé à 1,5 sortie scolaire pendant les deux ans contre 0,8 dans les établissements témoins) et de voyages scolaires (les internes étaient deux fois plus nombreux à être partis en voyage de classe que les élèves témoins), l'internat semble limiter les possibilités de « sécher les cours ».

En moyenne, **les élèves à Sourdun passent cinq heures de plus en étude surveillée chaque semaine**, et **consacrent ainsi deux heures de plus à leurs devoirs** que les élèves témoins. Ils bénéficient également d'un accompagnement individualisé par les professeurs. On estime qu'ils sont **deux fois plus nombreux à être encadrés pendant leurs devoirs**. De manière générale, les évaluateurs considèrent que le fait d'être entouré de camarades motivés provoque probablement un effet d'émulation et contribue à de meilleurs résultats scolaires pour une partie des élèves.

S'agissant des professeurs, ils sont plus jeunes et plus qualifiés que ceux des établissements témoins : ils ont en moyenne trois ans d'ancienneté de moins et 28 % d'entre eux sont agrégés (contre 18 % dans les établissements témoins). **Le taux d'encadrement est 54 % plus élevé à Sourdun que dans les établissements témoins et le ratio professeurs pour 100 élèves y est également 36 % plus élevé**. Les classes sont plus petites, plus homogènes en matière de niveau scolaire et le soutien individuel plus marqué.

Des effets très positifs sur les résultats en mathématiques

L'évaluation a mis en exergue des résultats positifs chez les internes de Sourdun en comparaison avec les élèves témoins. Au bout de deux ans, la différence est de l'ordre de 41 % d'un écart type du score en mathématiques, ce qui signifie qu'**un élève qui était classé 45^e sur 100 initialement, atteint le même niveau qu'un élève qui était classé 30^e, grâce à l'internat.**

Il est à noter que la première année, l'internat ne produit pas de résultats significatifs, en raison d'un potentiel « découragement » ressenti par les élèves et documenté par les évaluateurs. Par ailleurs, **l'évaluation ne démontre pas de résultats marquants pour les compétences en français**, probablement, en raison de la faiblesse de l'échantillon qui ne permet pas de déceler des différences entre les deux groupes d'élèves (internes et témoins) lorsqu'ils sont estimés trop petits.

Des ambitions scolaires renforcées

De manière générale, l'évaluation indique **des effets relativement positifs dans le dispositif pour sa capacité à offrir un emploi du temps et un cadre propice au travail**. Le nombre d'heures de cours est sensiblement identique aux autres établissements mais les conditions d'apprentissage semblent plus exigeantes, favorisant la concentration des internes sur leur parcours scolaire.

L'évaluation met également en avant, **une capacité à porter les élèves et leurs parents vers une ambition scolaire plus importante**. En effet, après deux ans de mise en œuvre, les internes (et leurs parents) sont presque **trois fois plus nombreux que les témoins à souhaiter intégrer une classe préparatoire et 25 % plus nombreux à envisager l'obtention d'un master**.

Un coût élevé et un besoin d'évaluer les différentes modalités d'organisation des internats

Les travaux menés estiment le coût additionnel de la scolarité à Sourdun par élève entre 8 000 et 11 000 euros, **ce qui révèle une dépense par élève deux fois supérieure à celle observée dans les établissements témoins**. Le coût en personnel est environ 50 % plus élevé, ce qui peut expliquer une plus forte présence des enseignants et un encadrement renforcé.

Les résultats ne pouvant pas être totalement extrapolés à d'autres établissements, tant ceux-ci diffèrent en termes d'organisation et de de fonctionnement, les évaluateurs invitent à expérimenter d'autres dispositifs avec une évaluation à plus grande échelle.

LES SUITES

En 2011, le FEJ soutient le programme de réussite scolaire de 30 nouveaux internats d'excellence. L'évaluation réalisée par ACADIE confirme que les internats d'excellence produisent des effets positifs sur le parcours des élèves et leur réussite scolaire.

En 2021, une enveloppe de 50 millions d'euros a été accordée dans le cadre du volet « Cohésion » du Plan de relance afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales dans la création, l'extension, ou la réhabilitation d'internats d'excellence. Au total, 304 internats étaient recensés en juin 2021, pouvant accueillir 30 000 élèves, avec au moins un internat par département.

En 2023, le plan « France Ruralités » a lancé un appel à projets permettant de reconnaître les internats dédiés aux territoires et élèves issus de territoires ruraux, avec l'ambition de labelliser 3 000 places supplémentaires dans les académies de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Une aide financière permet de payer les frais d'internat pour les familles. La prime annuelle forfaitaire d'internat a été révisée pour la rentrée 2023-2024. Elle est progressive, en fonction de l'échelon de bourse de l'élève interne et se situe entre 317 euros (1^{er} échelon) et 672 euros (6^e échelon). Une aide complémentaire peut être attribuée par les collectivités de rattachement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications sur l'expérimentation

- [Les effets de l'internat d'excellence de Sourdun sur les élèves bénéficiaires: résultats d'une expérience contrôlée](#)

Auteurs : Luc BEHAGHEL, Clément de CHAISEMARTIN, Axelle CHARPENTIER, Marc GURGAND (EEP) avec le concours de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)

- [Evaluation qualitative du Programme "Internats d'excellence"](#)

Auteur : Stéphanie MOREL (ACADIE)

- [La place des familles dans les dispositifs de réussite éducative](#)

Auteur : Roxane BRICET (INJEP)

L'INJEP ET LE FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ)

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le FEJ impulse et soutient des initiatives innovantes sur différents territoires, selon des modalités variées et rigoureusement évaluées.

En savoir plus sur www.injep.fr